

GESTION DE CRISE

CORONAVIRUS COVID-19 - COMMUNIQUÉ N°15

RÉOUVERTURE PARTIELLE DE 36 DÉCHÈTERIES DE LA MÉTROPOLE

Afin de lutter contre les dépôts sauvages et les brulages, et donc limiter les rejets de particules fines dans l'air tout en permettant aux métropolitains de respecter leurs obligations de débroussaillage, la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence a pris, en lien avec les Présidents des Conseils de territoire, la décision de rouvrir progressivement 36 de ses déchèteries de manière échelonnée sur une semaine à compter de demain, mardi 21 avril.

Pays Salonais :

Dès le mardi 21 avril, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h hors week-end et jours fériés pour les déchèteries suivantes : **Mallemort, Lamanon, Saint-Chamas, Salon-de-Provence, Pélissanne, Rognac, La-Fare-les-Oliviers.**

Déchets acceptés : déchets verts, gravats, métaux, cartons et encombrants uniquement

Pays d'Aix :

Dès le jeudi 23 avril, ouverture du mardi au samedi de 9h à 13h et de 14h à 17h hors dimanche, lundi et jours fériés et sur rendez-vous exclusivement dès aujourd'hui par téléphone (au 04 42 91 59 79 de 9h à 17h) pour les déchèteries suivantes : **Eguilles, Lambesc, Les Pennes Mirabeau, Bouc-Bel-Air, La Roque-d'Anthéron, Aix-en-Provence, Rousset, Pertuis, Peyrolles, Gardanne.**

Déchets acceptés : déchets verts, bois, gravats, métaux, cartons, tout-venant et encombrants uniquement.

Marseille-Provence :

Dès le lundi 27 avril, ouverture du lundi au samedi hors dimanche et jours fériés pour les déchèteries suivantes :

- **Cassis :** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- **La Ciotat :** de 8h à 17h 30
- **Marignane :** de 8h à 12h et de 14h à 17h30
- **Gignac-la-Nerthe :** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- **Sausset-les-Pins :** de 8h à 12h et de 13h30 à 17h
- **A Marseille :**
 - Déchèterie des Aygalades : de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
 - Déchèterie Bonnefoy : de 6h à 18h30
 - Déchèterie de La Jarre : de 6h à 18h30

Déchets acceptés : déchets verts, gravats, métaux, cartons et encombrants uniquement.

Pays d'Aubagne et de l'Etoile :

Dès le lundi 27 avril, ouverture de 8h à 13h, pour les particuliers les mardi, jeudi, samedi, pour les professionnels, les lundi, mercredi et vendredi. Accès sur rendez-vous exclusivement par téléphone à partir du 22 avril (de 8h à 12h et de 13h30 à 17h au 04 42 18 19 79) pour les déchèteries suivantes : **Cuges-les-Pins, Peypin, Aubagne, Auriol,**

Déchets acceptés : déchets verts, métaux, cartons et encombrant uniquement.

Istres Ouest Provence :

Dès le lundi 27 avril, ouverture de 10h à 16h du lundi au samedi selon un roulement entre déchèteries hors dimanche et jours fériés pour les déchèteries suivantes :

- **Istres :** ouverte le lundi, mercredi et samedi de 10h à 16h
- **Fos-sur-Mer :** ouverte le lundi et jeudi de 10h à 16h
- **Miramas :** ouverte le mardi et vendredi (jeudi si vendredi férié) de 10h à 16h
- **Entressen :** ouverte le mardi de 10h à 16h
- **Port-Saint-Louis-du-Rhône :** Ouverte le mardi et vendredi (jeudi si vendredi férié) de 10h à 16h
- **Grans :** Ouverte le mercredi et le samedi de 10h à 16h

Déchets acceptés : déchets verts, bois, gravats, métaux, cartons et encombrant uniquement

Pays de Martigues :

Dès le jeudi 23 avril, ouverture de 8h à 12h du lundi au samedi hors dimanche et jours fériés pour la déchèterie de Martigues, ouverte uniquement aux particuliers.

Déchets acceptés : déchets verts uniquement

Les modalités d'accès, jours de réouverture, horaires et la liste des déchèteries concernées sont disponibles et sur le site de la Métropole : www.ampmetropole.fr.

Les usagers pourront ainsi vérifier préalablement les horaires d'ouvertures et les conditions d'accès et d'apport spécifiques à chaque déchèterie.

Pour rappel, dans le contexte actuel, la collecte des ordures ménagères est assurée aux fréquences habituelles sur l'ensemble du territoire métropolitain, à l'exception de Marseille où la collecte a été adaptée et assurée un jour sur deux. La collecte sélective (emballages, papiers) et la collecte des encombrants en porte à porte sont interrompues. Dans le strict respect des mesures de confinement, les habitants peuvent néanmoins amener papier, verre et emballages au point d'apport volontaire le plus proche de leur domicile.

CONTACTS PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Responsable du Service Presse : Stéphane GIREAU
T : 04 91 997 997
stephane.gireau@ampmetropole.fr